



**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE
EN ARTS OPTION HISTOIRE DE L'ART
SESSION 2026**

**Le Recteur de la région académique La Réunion,
Recteur de l'académie de La Réunion**

Vu le code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 23/12/2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,
Vu la note de service n° 2019-104 du 16/07/2019 relative aux modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,

Arrête :

Article 1 : Sont nommés respectivement présidente, et membres du jury académique de l'examen de certification complémentaire en Arts option Histoire de l'art :

Présidente:

Mme Corinne DENIAUD, IA-IPR d'histoire et géographie – Rectorat

Membres :

Yves-Michel BERNARD, Professeur émérite d'histoire de l'art
Mme Catherine JUHEL, IA-IPR d'arts plastiques - Rectorat

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 17 mars 2026

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des Examens et Concours
Signé
Lucie ANNETTE-NATIVEL